

Coup d'œil sur le commerce du livre au Québec

DENIS VAUGEOIS

Ministre des Affaires culturelles et de l'Éducation du Québec de 1978 à 1981
 Directeur des Éditions du Septentrion
 sept@septentrion.qc.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

Le commerce du livre en territoire québécois se caractérise par les petits tirages, les ventes limitées et par la mise à l'écart des titres passés sous la pression des nouveautés. Même si elles demeurent le maillon faible de la chaîne du livre, les citoyens peuvent compter sur un réseau exceptionnel de librairies, rapidement alimentées, bien pourvues et efficaces.

Overview of the booktrade in Quebec

The book trade in Quebec is characterized by small printings and limited sales, and is focused on new releases at the expense of older titles. Even if bookstores represent a weak aspect in a book's life-cycle, consumers can count on an exceptional network that is quickly purveyed, well stocked and effective.

El comercio del libro en Québec en un vistazo

El comercio del libro en el territorio quebequense se caracteriza por sus ediciones en pequeñas tiradas, por las ventas limitadas y por el desplazo de títulos anteriores a favor de las novedades. Sin embargo, los ciudadanos pueden contar con una red de librerías que, aún siendo un eslabón frágil en la cadena del libro, se alimentan rápidamente, están muy bien surtidas y resultan eficaces.

« **T**U VEUX CONNAÎTRE LE CONSEIL que mon nouveau comptable, C.A. et M.B.A. s'il vous plaît¹, vient de mon donner ? ». La blague a fait plusieurs fois le tour du dernier Salon du livre de Montréal. Chaque éditeur l'améliorait au passage. À la fin de la semaine, le dit conseil avait pris la forme d'une condition imposée par la banque pour augmenter la marge de crédit d'un éditeur : « Après un examen attentif de vos livres comptables, la Banque nationale du Québec accepte d'augmenter à 10 000 \$ votre marge de crédit à la condition que vous vous engagiez à éliminer de votre programme éditorial tout ouvrage dont les ventes seront inférieures à 3 000 copies. Également, vous devrez prendre entente avec votre distributeur pour refuser, dorénavant, tout retour de la part des libraires. Nos conseillers financiers se tiennent gratuitement à votre disposition pour fixer le calendrier d'application de ces exigences. »

Une mauvaise blague ? Pas vraiment ! En effet, si un éditeur appliquait ces deux conditions, il n'aurait plus besoin de marge de crédit. Prenons le cas d'un éditeur moyen qui publie une trentaine de titres par année. Combien d'ouvrages excèdent 3 000 ventes la première année ? Certainement pas plus que le tiers. Il est même possible qu'aucun titre n'atteigne ce résultat. Un premier roman atteindra 1 000 copies si l'auteur a une grosse famille ou beaucoup d'amis. Un essai, sauf s'il est signé par une célébrité, obtiendra un résultat semblable. Est-ce à dire que ces ouvrages n'auraient pas dû être publiés ?

Qu'on se rassure ! Au moins 90 % des ouvrages proposés aux éditeurs ne seront jamais publiés. Comment expliquer le 10 % qui se rend jusque chez l'imprimeur ? L'espoir de bonnes ventes ? Pas nécessairement. Les éditeurs littéraires — catégorie très large qui comprend romans, essais et poésie — sont des passionnés. C'est leur principal défaut. Mois après mois, ils retiennent des manuscrits strictement pour leurs mérites propres, leurs qualités. Ces « pauvres » éditeurs sont incapables de prévoir la réaction des médias ou du public. À la fin de l'année, ils constatent avec étonnement qu'ils se sont continuellement trompés : tel titre dont ils attendaient peu a bien marché tandis que tel autre, dont on a forcé le tirage, a fait chou blanc.

1. C.A. : comptable agréé. MBA : détenteur d'une maîtrise en administration des affaires.

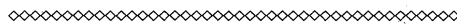
encore que, brèche dangereuse, l'agrément n'est pas requis dans ce cas. Normalement, l'éditeur n'a pas le droit de vendre directement aux institutions et il doit accorder aux libraires une remise de 40 %, sauf sur les manuels scolaires, les vrais. Enfin, les maisons de distribution ont pu se développer grâce au respect de leurs exclusivités.

Avant la loi 51 de 1979 (L.R.Q. D-8.1 : Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre), les grandes librairies et les rares bibliothèques pouvaient faire leurs achats directement en Europe. Des commissionnaires sillonnaient d'ailleurs le Québec pour faciliter les approvisionnements. Du jour au lendemain, les distributeurs ont pu se déployer et tenir des inventaires de plus en plus considérables. Aujourd'hui, bien rares sont les livres qu'un libraire ne peut obtenir en 3 ou 4 jours (comparativement à 6 à 8 semaines avant 1980).

Bref, la population du Québec est mieux servie que celle du reste du Canada ou celle des États-Unis. Un réseau de librairies indépendantes complète un honnête ensemble de bibliothèques publiques. Les chaînes de librairies gardent une taille acceptable et respectent de façon générale les règles du jeu. Parfois, certaines rêvent des surremises qu'obtiennent les Chapters-Indigo mais oublient l'efficacité des entreprises de distribution et l'avantage des achats institutionnels au prix marqué.

Il s'en est trouvé pour dire qu'en fin de compte, ce sont les bibliothèques publiques qui font les frais de la politique du livre. La question a, plus d'une fois, été examinée. Au total, les bibliothèques y trouvent leurs avantages. Le bon fonctionnement de la chaîne du livre les sert. Bibliothèques et libraires sont complémentaires ; c'est le fondement de la loi.

L'ennemi du livre, c'est sans conteste le livre lui-même. Si un titre n'a pas fait parler de lui après quelques semaines, il doit céder sa place.



L'avenir

Tôt ou tard, il faudra réglementer les pratiques commerciales et imposer le prix unique. Pour le moment, il nous paraît essentiel que la loi soit mieux respectée et que les achats soient bien répartis entre les librairies situées à proximité les unes des autres. La liste est disponible sur demande.

La pérennité du livre est assurée, mais pas n'importe lequel. Le livre de demain sera de mieux en mieux fait. N'est-il pas, en quelque sorte, un objet d'art, un des derniers refuges des artisans ? Peu de gens se doutent du nombre de personnes associées à la préparation, la publication et la diffusion d'un livre.

Plus les techniques se modernisent, plus le livre gagne en qualité, plus aussi il devient accessible. Depuis plus d'une dizaine d'années, on nous vante le livre électronique. Il y a du progrès à faire pour qu'un écran soit assez confortable pour rendre agréable la lecture d'un long texte. L'extrême avantage du numérique est pour l'instant de permettre la transmission de données qui peuvent reprendre la forme d'un livre. Le jour n'est pas loin où les bibliothèques et les librairies seront équipées en conséquence. L'impression à la demande qu'on vante tant, c'est celle-là. ◉